Avis public

Pierrefonds Roxboro
Montréal

DÉROGATIONS MINEURES
N^{OS} DM 3001422056, 3001426234, 3001424273 ET 3001425544

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'à sa séance ordinaire qui se tiendra le 6 août 2018, à 19 h, à la salle du conseil, située au **13665, boulevard de Pierrefonds**, le conseil d'arrondissement statuera sur les demandes de dérogation mineure à la réglementation d'urbanisme pour les immeubles suivants :

Étude	**Lieu de dérogation**
DM 3001422056	415, rue Saraguay Est

Permettre en zone résidentielle H1-7-401, pour le garage attaché projeté d'un bâtiment résidentiel existant, l'ajout d'une porte simple, en plus de la porte double autorisée.

Étude	**Lieu de dérogation**
DM 3001426234	320, rue Groulx

Permettre en zone résidentielle H1-7-401, pour une entrée charretière d'un bâtiment résidentiel (H1) existant, une largeur de 8,20 m au lieu du maximum permis de 6,5 m.

Étude	**Lieu de dérogation**
DM 3001424273	5, 4e Rue

Permettre en zone résidentielle H2-7-399, pour un bâtiment unifamilial isolé existant :

- une marge arrière de 2,85 m au lieu du minimum requis de 7,6 m ;
- une marge latérale, côté est, de 1,67 m au lieu du minimum requis de 2 m.

Étude	**Lieu de dérogation**
DM 3001425544	4747 à 4751, boulevard des Sources

Permettre en zone commerciale C-7-414, pour un bâtiment commercial projeté, une marge arrière de 6 m au lieu du minimum requis de 9 m.

AVIS est également donné que toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à ces demandes au cours de cette séance.

FAIT À MONTRÉAL, ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO
ce vingtième jour du mois de juin de l'an 2018.

Suzanne Corbeil, avocate
Secrétaire d'arrondissement

/rl